

AVIS DE COURSE TYPE RIR

Nom de la compétition : Régate Voile en Pays de Brest

Dates complètes : 19 novembre 2023

Lieu : Brest

Autorité Organisatrice : Brest Bretagne Nautisme

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar, Techno 293, Race Board, en intersérie dériveurs et catamarans possédant un rating.

2.2 Les coureurs devront produire :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER (si nécessaire)

Les droits requis sont les suivants :

Solitaires : 12 euros

Doubles : 24 euros

Doubles avec location de catamaran : 30 euros

Inscriptions en ligne avant le samedi 18 novembre 2023 12h sur

<https://brestbretagnenautisme.fr/criterium-de-bassin-dim-19-nov/>

En cas d'impossibilité d'inscription en ligne, il sera possible de s'inscrire le jour de la régata.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : dimanche 19 novembre de 09h30 à 11h00.

4.2 Date et heure du briefing : dimanche 19 novembre 2023 à 11h15.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

8. REMISE DES PRIX

Remise des prix suivant le règlement de VPB.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Brest Bretagne Nautisme

contact@brestbretagnenautisme.fr

02 98 02 51 44



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72